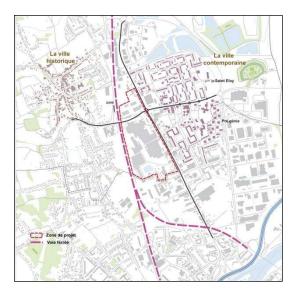
Orientation d'Aménagement

Renouvellement urbain de l'Avenue de Thionville

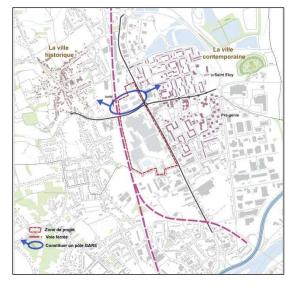


> Fabriquer un bout de ville

- ⇒ Au cœur de la commune
- ⇒ A la charnière des axes de circulation nord-sud et est-ouest
- ⇒ A proximité de la gare

Le périmetre du secteur se développe sur une surface de près de 33 hectares. Il est délimité :

- → à l'est par l'Avenue de Thionville,
- → a l'ouest par les emprises ferroviaires,
- → au nord par l'opération du quartier du Ruisseau,
- → au sud par la limite communale avec Metz.



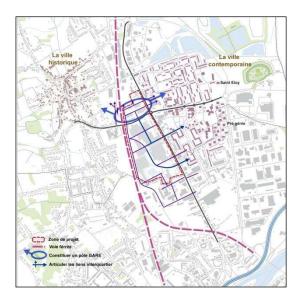
> Constituer un pôle gare

La synergie entre la vitrine économique de l'avenue de Thionville et la gare offre une opportunité urbaine pour Woippy.

La création d'un nouvel accès à la gare en connexion au nouveau quartier doit constituer dans le projet :

- → Un lieu d'échange intermodal pour le nouveau quartier, la commune et le nord de l'agglomération,
- → Un lieu permettant la mixité des fonctions urbaines (habitat , bureaux, commerces, services ...)
- → Un lieu emblématique de vitrine de la ville, depuis l'Avenue de Thionville et l'entrée ferroviaire de la gare.

Secteur stratégique pour la commune, la création de ce nouveau quartier gare doit renforcer la relation est-ouest entre le village et le quartier Saint-Eloy.



> Articuler les liens interquartier

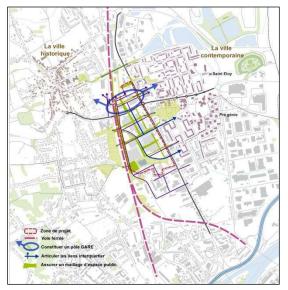
Articulée principalement au quartier est de Saint-Eloy, l'armature urbaine du nouveau quartier doit faciliter les relations à la gare et vers les quartiers ouest de Woippy village.

Elle doit assurer les relations :

- → au nord vers le Quartier du Ruisseau,
- → au sud en participant à la restructuration des tissus urbains avec la ville de Metz.

Organisée depuis l'Avenue de Thionville et la rue de Maison Neuve, la nouvelle trame viaire doit :

- → prendre en compte les mutations possibles du foncier du secteur par ilot,
- → irriguer l'ensemble du secteur de projet,
- → ancrer le nouveau quartier aux territoires qui l'entourent.



➤ Assurer un maillage d'espaces publics

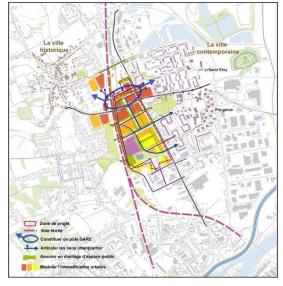
Le maillage d'espaces publics, à structurer en cohérence avec les liaisons viaires, doit également être le support d'une trame verte pour le nouveau quartier.

De larges mails plantés structureront l'opération :

- → Axe(s) nord-sud, du ruisseau de Woippy au ruisseau des Chilloux.
- → Axe(s) est-ouest, assurant de larges ouvertures sur la route de Thionville

Ces espaces publics répondront aux multiples besoins des habitants : bancs, jardins, lieux ludiques, terrains de sports et seront le support des liaisons douces, piétons, vélos.

En complément chaque îlot sera traversé de cheminements piétons d'usage public qui faciliteront les circulations piétonnes.



Moduler l'intensité urbaine

Pour garantir la diversité des formes urbaines et mieux répondre aux différent besoins en logement des habitants une modulation de l'intensité urbaine est encouragée :

- → Maintenir la densité du quartier du ruisseau autour de la gare et promouvoir des opérations qui mixent les fonctions urbaines : commerces bureaux, services et habitat,
- → Affirmer le statut urbain de l'Avenue de Thionville en gardant du commerce en rez de chaussée,
- → Diversifier les types d'habitat au cœur du quartier avec différents programmes : collectif, intermédiaire, maisons en bande au sud du quartier en accompagnement des maisons individuelles de la rue de Meric si cela est possible.

Synthèse

